

AXE	3
OBJECTIF	1
ACTION	Action 3.1.1 - Sensibiliser les agents aux implications du contexte de crise écologique sur la conduite de recherche
PORTAGE	VP-TE
CONTEXTE	Alors que la nécessité d'évolution des pratiques, voies et thèmes de recherche est largement reconnue dans l'ESR, la déclinaison opérationnelle de ces évolutions reste une question largement ouverte.
DESCRIPTIF	Cette action vise à fournir aux personnels permanents et contractuels ayant une activité en lien avec la recherche un panorama des voies d'évolution de la conduite de la recherche ainsi qu'un espace de discussion sur ce sujet
DÉTAILS	ÉCHÉANCES DE MISE EN ŒUVRE
proposer un espace de dialogue sur la question de la place et du rôle de la recherche dans un contexte de changements globaux	Action mise en place en 2023. La nécessité de trouver un cadre structurant ce dialogue a conduit à le mettre en place sous la forme de l'atelier Sciences, Environnement, Société développé au sein du groupe de travail Make SenS de l'INRIA. Ce format pourra évoluer. La pérennisation de cette action soulève des difficultés de différents ordres : (i) capacité de saisie du dispositif par les personnels dans un contexte de charge de travail croissante, (ii) identification d'un.e animateur.trice à même d'ouvrir cet espace de débat transversal.
inclure à l'offre de formation des écoles doctorales un module dédié à la conduite de la recherche en contexte de changement global ; le proposer aux agents en formation continue ; l'intégrer à la formation des nouveaux recrutés	2024
inclure à l'offre de formation des personnels une formation à l'éthique de la recherche, incluant les enjeux d'éthique environnementale	2024
MOYENS FINANCIERS (mobilisables ou à solliciter)	/
RESSOURCES HUMAINES (mobilisables ou à solliciter)	intervenant.e.s internes ou externes
PARTIES PRENANTES INTERNES	directeurs.trices de laboratoire, direction des écoles doctorales, DRH
PARTIES PRENANTES EXTERNES	INRAE (mutualisation d'actions à destination des agents)
COORDINATION AVEC D'AUTRES ACTIONS DU SD	action 1.2.3 (réseau de référents), 1.3.1 (plan de communication interne ; programmation annuelle), action 1.4.2 (formation des personnels)

AXE	3
OBJECTIF	1
ACTION	Action 3.1.2 - Faciliter l'engagement des laboratoires dans le dialogue sciences - société dans le champ de la durabilité
PORTAGE	VP-CR, chargé.e de mission Sciences et Société
CONTEXTE	Le dialogue entre les sciences, les politiques et la société est nécessaire à la progression de la connaissance relative aux enjeux de durabilité, mais aussi à la réalisation des actions nécessaires à l'atteinte de cette durabilité. Si une majorité de citoyens considère que la science joue un rôle important pour transformer en profondeur les sociétés, les liens entre les citoyens et les scientifiques sont fragilisés par la défiance d'une partie de la société (eurobaromètre, baromètre sciences et société d'IPSOS) La proportion de Français niant l'existence d'un réchauffement climatique ou son origine anthropique aurait ainsi augmenté de 8 points en 3 ans, pour monter à 37 % (enquête obs'COP).
DESRIPTIF	Les projets de recherche annuels soutenus par AU dans les volets "Agro&Sciences", "Culture, Patrimoine, Sociétés Numériques" et "toutes thématiques" visent à soutenir les recherches préliminaires et à renforcer la pluridisciplinarité. Un soutien spécifique Sciences et Société pourrait être associé à chacun des projets soutenus. Cette action consiste également en la mise en place d'un atelier sur le sujet du "Dialogue Science et Société", intégrant la question environnementale, qui interroge les contenus, les modalités et les publics pour un DSS renouvelé et visant un large public.
DÉTAILS	ÉCHÉANCES DE MISE EN ŒUVRE
Augmenter le soutien financier de l'établissement aux projets intégrant des actions Sciences & Société	2024
établir un état des lieux des actions dans le champ du dialogue Sciences et Société et mettre en place des outils pour faciliter ces actions	2024 (CSTI, chargé.e de mission Sciences & Société)
mettre en place un atelier du dialogue sciences et société	2024 (à la suite de l'état des lieux)
Former les chercheurs à la médiation scientifique et à l'adaptation de leur discours en fonction des différents publics cibles.	à partir de 2025 (CSTI en lien avec DRH)
MOYENS FINANCIERS (mobilisables ou à solliciter)	/
RESSOURCES HUMAINES (mobilisables ou à solliciter)	/
PARTIES PRENANTES INTERNES	VP CR, chargé de mission S&S, DARI, Dir lab, EC en communication
PARTIES PRENANTES EXTERNES	INRAE, partenaires de la politique de diffusion de la culture scientifique.
COORDINATION AVEC D'AUTRES ACTIONS DU SD	/

AXE	3
OBJECTIF	2
ACTION	Action 3.2.1 - Désagréger le bilan carbone de l'université à l'échelle des Laboratoires
PORTAGE	VP-TE
CONTEXTE	Les laboratoires entamant une démarche de réduction de leur empreinte environnementale s'appuient majoritairement sur la réalisation de leur bilan carbone. Cette opération est coûteuse en ressources humaines et partiellement redondante avec le bilan opéré par leurs tutelles.
DESCRIPTIF	Le bilan carbone de l'établissement sera désagrégé à l'échelle des laboratoires, afin de fournir à ces entités une base de travail (pouvant être raffinée) et de suivi de l'impact de leur plan d'action sur la réduction de leurs émissions.
DÉTAILS	ÉCHÉANCES DE MISE EN ŒUVRE
Conservation des informations permettant l'imputation des émissions carbonées aux différentes entités fonctionnelles ; désagrégation des postes d'émission à l'échelle de ces entités	réalisation annuelle, dans le cadre du calcul du bilan carbone de l'établissement
Fourniture aux directeurs.trices de laboratoire du bilan carbone de leur laboratoire, ou de sa composante AU pour les UMR.	réalisation annuelle, à l'issue du calcul du bilan carbone de l'établissement
Réalisation d'un panorama du bilan carbone des laboratoires et de son évolution : diffusion aux directeurs.trices de laboratoire	réalisation annuelle
MOYENS FINANCIERS (mobilisables ou à solliciter)	cf action 2.5.1
RESSOURCES HUMAINES (mobilisables ou à solliciter)	cf action 2.5.1
PARTIES PRENANTES INTERNES	directeurs.trices de laboratoire et parties prenantes concernées par la mise en place de l'action 2.5.1
PARTIES PRENANTES EXTERNES	collectif et GdR labos 1.5, pour les laboratoires s'inscrivant dans le réseau des laboratoires en transition
COORDINATION AVEC D'AUTRES ACTIONS DU SD	Action 2.5.1 réalisation du bilan carbone annuel de l'établissement, action 3.2.2 suivi de la consommation des équipements les plus énergivores

AXE	3
OBJECTIF	2
ACTION	Action 3.2.2 - Mettre en place un suivi à grain fin des consommations énergétiques des principaux équipements scientifiques
PORTAGE	DPI
CONTEXTE	<p>Le suivi actuel des consommations ne permet pas de quantifier la part des consommations énergétiques (électricité et gaz) imputable aux équipements scientifiques. Celle-ci peut cependant être significative, comme en attestent les consommations du bâtiment A de l'Agrosciences (campus Jean-Henri Fabre) passées de 210 MWh en 2017 à 370 MWh en 2023.</p> <p>Quantifier les consommations énergétiques des équipements scientifiques les plus consommateurs permettrait ainsi de (i) sensibiliser les enseignants chercheurs à l'impact environnemental de leurs recherches, (ii) préciser les facteurs du bilan carbone de l'université, et (iii) mieux apprécier le coût financier de ces équipements.</p>
DESCRIPTIF	<p>L'action consiste en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification des équipements les plus consommateurs en électricité ou gaz - la mise en place de compteurs énergétiques correspondant à ces équipements (si non existants) - la relève mensuelle des compteurs par les usagers sous la responsabilité des directeurs d'unité - l'exploitation des données et la recherche de solutions visant à réduire les consommations
DÉTAILS	ÉCHÉANCES DE MISE EN ŒUVRE
identification des équipements les plus consommateurs en électricité ou gaz	2024
mise en place de compteurs énergétiques correspondant à ces équipements (si non existants)	à partir de 2024
relève mensuelle des compteurs par les usagers sous la responsabilité des directeurs d'unité	à partir de 2024 (selon calendrier de déploiement des sous-compteurs)
exploitation des données et la recherche de solutions visant à réduire les consommations sans impact sur l'activité de recherche	à partir de 2025 (selon calendrier de déploiement des sous-compteurs)
MOYENS FINANCIERS (mobilisables ou à solliciter)	20k€
RESSOURCES HUMAINES (mobilisables ou à solliciter)	DPI (pose de compteur) ; DOSI, DARI et DU (identification des équipements) ; responsables des équipements (relevé des compteurs)
PARTIES PRENANTES INTERNES	laboratoires
PARTIES PRENANTES EXTERNES	/
COORDINATION AVEC D'AUTRES ACTIONS DU SD	Action 2.5.1 réalisation du bilan carbone annuel de l'établissement

AXE	3
OBJECTIF	2
ACTION	Action 3.2.3 - Se doter des instruments techniques pour permettre le suivi au fil de l'eau des émissions carbone liées à chaque entité
PORTAGE	DGS, DOSI
CONTEXTE	Le bilan carbone est un outil incontournable pour le suivi des trajectoires d'émission, l'évaluation des plans d'action et leur adaptation au fil de l'eau, et in fine le pilotage des plans d'action déployés aux différentes échelles de l'organisation. Le suivi au fil de l'eau des émissions carbone permet l'adaptation des plans d'action en cours d'année. Elle constitue par ailleurs un outil de sensibilisation des usagers. Des initiatives en ce sens existent déjà pour certains postes du bilan carbone : par exemple l'appliquatif OLMEC de l'INSA (pour lequel un connecteur SIFAC devrait être mis en place prochainement) permet à ses usagers le suivi des émissions associées à ses déplacements.
DESCRIPTIF	L'action consiste en une évolution des SI pour le suivi au fil de l'eau par les différentes unités organisationnelles de l'université des émissions carbonées associées à leurs activités. Pour cette action deux modalités sont possibles : développement en interne des solutions techniques, et mise en place de solutions techniques développées dans d'autres établissements ou dans le cadre de groupes de travail inter-établissement. Cette seconde solution sera considérée de façon prioritaire.
DÉTAILS	ÉCHÉANCES DE MISE EN ŒUVRE
veille sur les solutions techniques développées au niveau national	à partir de 2024
proposition d'évolutions pouvant être portées en interne	sur une base annuelle à partir de 2024
MOYENS FINANCIERS (mobilisables ou à solliciter)	à définir selon projet
RESSOURCES HUMAINES (mobilisables ou à solliciter)	DOSI
PARTIES PRENANTES INTERNES	tous services et agents de l'université
PARTIES PRENANTES EXTERNES	groupes de travail dédiés
COORDINATION AVEC D'AUTRES ACTIONS DU SD	Action 2.5.1 (Réaliser annuellement un bilan carbone ; le faciliter et le fiabiliser par l'évolution des systèmes d'information) ; Action 3.2.1 (Désagréger le bilan carbone de l'université à l'échelle des Laboratoires)

AXE	3
OBJECTIF	3
ACTION	Action 3.3.1 Déployer les grands instruments de la politique scientifique au service de la durabilité
PORTAGE	VP-CR
CONTEXTE	L'établissement s'est engagé dans une politique de spécialisation scientifique qui structure son projet autour de deux axes thématiques - l'un sur les Agrosociétés, l'autre sur Culture Patrimoine Sociétés Numériques. Ce projet a été mis en œuvre en actionnant les leviers d'actions d'un établissement de l'ESR (notamment la politique d'emploi) - mais aussi par la mise en place de grands instruments de soutien à des thématiques phares des ces axes de différenciation, en particulier : chaires partenariales, EUR, SFR, mise en place d'instituts thématiques qui se substituent aux UFR. Enfin, un certain nombre d'outils facilitateurs de l'activité scientifique ont été déployés. L'ensemble doit permettre d'orienter la politique scientifique de l'établissement vers les domaines qu'elle a priorisés, ou qu'elle priorisera, en particulier sur la question de la durabilité. Cette montée en puissance des outils de pilotage scientifique d'AU s'inscrit dans un contexte global de sensibilité croissante des acteurs des écosystèmes territoriaux à ce sujet. C'est particulièrement le cas des acteurs institutionnels qui sont maintenant prêts à soutenir fortement les projets liés à la transition écologique. Enfin, l'environnement socio-économique dans lequel AU se développe offre des opportunités que l'établissement est en mesure de saisir.
DESRIPTIF	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un institut « Agrosociétés, Environnement et santé ». - Intégrer l'objectif de durabilité dans les projets des deux EUR. - Créer ou développer trois chaires partenariales dans le champ de la transition socio-environnementale. - Inciter les Structures Fédératives de Recherche (SFR) à intégrer les enjeux de durabilité à leur politique de recherche - Faire deux demandes de Chaire de Professeur Junior sur une thématique en lien avec les enjeux de durabilité. Créer une business unit sur la chimie verte du Végétal - Proposer un appel à projet interne spécifique, annuel, sur la thématique de durabilité, ouvert aux sciences humaines et sociales, aux lettres, aux sciences expérimentales et aux sciences dures. Chercher des partenaires qui pourraient s'associer et co-financer des actions ou l'appel à projet lui-même.
DÉTAILS	ÉCHÉANCES DE MISE EN ŒUVRE
Faire une demande d'au moins une Chaire de Professeur Junior sur une thématique de la TE. Accompagner et développer la chaire « EAU ». Élaboration du projet d'AAP	Hiver - printemps 2023-24
Création de l'institut « Agrosociétés, Environnement et santé ». Recherche des partenaires de l'AAP Durabilité	printemps 2024
Cadrage et élaboration des projet des EUR et des SFR pour la période 2024-2028. Développement de la chaire « Chimie Verte du Végétal », création d'une business unit sur les technologies vertes. Lancement de l'AAP Durabilité	automne 2024
Flécher une partie des financements des SFR sur des actions ou programmes en lien avec la durabilité	2025
Création d'une chaire dans le champ de la TE	2025
Faire une demande d'une Chaire de Professeur Junior sur une thématique de la TE	Hiver - printemps 2024-25
MOYENS FINANCIERS (mobilisables ou à solliciter)	2 chaires d'ores et déjà financées : 2x300Ke sur 5 ans par chaire [2022-2028] Deux nouvelles chaires : 2 * 300Ke sur 5 ans [2026-2031] Création BU Technologies vertes : 20k x 2 15ke/an pour l'AAP.
RESSOURCES HUMAINES (mobilisables ou à solliciter)	2 CPJ Accompagnement et développement de la chaire « EAU » ~1ETP d'accompagnement technique et administratifs pour l'ensemble hors BU Accompagnement et développement de la chaire « C2V » 1 ETP pour le fonctionnement de la BU, autofinacé après 1 an de fonctionnement.
PARTIES PRENANTES INTERNES	DARI, Instituts CPSN et AES, CERI, IUT?
PARTIES PRENANTES EXTERNES	Collectivités territoriales, partenaires industriel, pôle Innov'alliance, INRAE
COORDINATION AVEC D'AUTRES ACTIONS DU SD	

AXE	1
OBJECTIF	2
ACTION	Action 3.3.2 - Intégrer aux critères d'évaluation des projets un item relatif à la durabilité
PORTAGE	VPCFVU, VPCR, DRH
CONTEXTE	L'intégration d'un critère relatif à la durabilité dans l'évaluation des projets scientifiques au sein d'une université est une démarche qui s'inscrit dans un contexte de plus en plus axé sur la responsabilité environnementale et sociale, ainsi que sur la contribution aux objectifs de durabilité à l'échelle mondiale. Il s'agit en outre de répondre aux attentes des tutelles, des étudiants et des partenaires.
DESCRIPTIF	L'action consiste à accompagner les projets soumis à financement par l'université d'une auto-évaluation des impacts environnementaux. Cette auto-évaluation a vocation à sensibiliser les porteurs de projets et permettre l'attribution des soutiens en toute connaissance de l'impact environnemental.
DÉTAILS	ÉCHÉANCES DE MISE EN ŒUVRE
Élaborer une grille d'auto-évaluation comprenant des indicateurs spécifiques liés à la durabilité et à l'impact sociétal.	2nd semestre 2024
MOYENS FINANCIERS (mobilisables ou à solliciter)	/
RESSOURCES HUMAINES (mobilisables ou à solliciter)	conseil de la recherche
PARTIES PRENANTES INTERNES	porteurs de projet
PARTIES PRENANTES EXTERNES	/
COORDINATION AVEC D'AUTRES ACTIONS DU SD	Action 3.1.1 Sensibiliser les agents aux implications du contexte de crise écologique sur la conduite de recherche

AXE	3
OBJECTIF	4
ACTION	Action 3.4.1- Constituer et animer un réseau de partenaires (acteurs industriels, associatifs et institutionnels)
PORTAGE	DARI
CONTEXTE	De nombreux acteurs de l'université interagissent avec des acteurs de la société civile engagés dans le champ de la durabilité. L'émergence de projets collaboratifs, d'actions partagées, et d'une culture commune pourrait être favorisée par une cette mise en réseau. Enfin, la constitution de ce réseau devrait être facilitée par la mise en place de l'Institut "Agrosciences, environnement & santé" en 2024 puis par le projet Villa Naturalité, structure dédiée à l'écosystème territorial de la Naturalité, portée par l'AU avec ses grands partenaires académiques (INRAE), industriels (Pôle de compétitivité Innov'Alliance") et institutionnels (Grand Avignon, Région avec OIR Naturalité).
DESRIPTIF	<p>Cette action consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les acteurs pertinents engagés dans le champ de la durabilité, tels que les entreprises, les associations, les collectivités locales, ... à partir des collaborations existantes et d'une cartographie des acteurs locaux - Diffuser cette cartographie afin de susciter des collaborations avec ces acteurs dans un objectif d'échanges d'expertise et de co-construction de projets - Se doter des outils techniques et organisationnels pour l'animation de l'écosystème - Se positionner comme centre d'expertise en soutien aux politiques publiques
DÉTAILS	ÉCHÉANCES DE MISE EN ŒUVRE
<p>identifier les acteurs pertinents engagés dans le champ de la durabilité, tels que les entreprises, les ONG, les collectivités locales, ... à partir des collaborations existantes et d'une cartographie des acteurs locaux</p> <p>Diffuser cette cartographie pour afin de susciter des collaborations avec ces acteurs dans un objectif d'échanges d'expertise et de co-construction de projets</p> <p>Se doter des outils techniques et organisationnels pour l'animation de l'écosystème</p> <p>Se positionner comme centre d'expertise en soutien aux politiques publiques</p>	<p>Ces actions débiteront à partir de 2024-2025, en préparation de la mise en place de la Villa Naturalité en 2027</p>
MOYENS FINANCIERS (mobilisables ou à solliciter)	AAP et financements spécifiques aux moyens de diffusion scientifique
RESSOURCES HUMAINES (mobilisables ou à solliciter)	DARI, direction du programme Villa Naturalité
PARTIES PRENANTES INTERNES	tous agents impliqués dans les activités de recherche
PARTIES PRENANTES EXTERNES	acteurs pertinents engagés dans le champ de la durabilité
COORDINATION AVEC D'AUTRES ACTIONS DU SD	Action 1.3.2 (communication externe)